

SÉANCE DU 09 AVRIL 2024

5-7 AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET PRINCIPAL		
Nombre de conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 27 Absents : 0 Procurations : 6	Pour : 27 Contre : 6 Abstentions : 0	5-7

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 27 mars 2024 pour respecter les 12 jours de délais de transmission des documents budgétaires (points 5-1 à 5-17 inclus) et 03 avril 2024

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET – Maryline DOUSSAT-VITAL - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON – Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Michèle DUPUY - Gérard BORDIER - Martine-GUILLAUME - Patrice SANGARNE - Henri UNINSKI – Véronique PORTET - Michel RAULET – Sandrine AUDIBERT – Alain DAL PONTE - Annabelle CUMENGES - Audrey ABADIE - Jean-Christophe CID - Gérard LEGRAND - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN – Xavier MALBREIL - Michèle GOULIER.

Procurations : Xavier FAURE à Alain ROCHET - Françoise PANCALDI à Eric PUJADE - Gilles BICHEYRE à Maryline DOUSSAT-VITAL – André TRIGANO à Françoise LAGREU CORBALAN - Jean GUICHOU à Clarisse CHABAL VIGNOLES - Daniel MEMAIN à Michèle GOULIER.

Secrétaire de séance : Henri UNINSKI.

Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles R.2311-11 et 2311-12 ;

Vu l'instruction comptable M 14 prévoyant l'affectation du résultat,

Vu le compte administratif 2023 du budget principal de la commune de Pamiers,

Il est proposé au conseil d'affecter le résultat du compte administratif du budget principal comme suit :

FONCTIONNEMENT	
----------------	--

Recettes de l'exercice	28 139 527,91 €
Dépenses de l'exercice	26 745 204,68 €
Résultat de l'exercice 2023 (A)	1 394 323,23 €

Résultat reportés (B)	577 576,75 €
Intégration de résultat Budgets annexes clôturés	-2 075,94 €

Résultat à affecter (C=A+B)	1 969 824,04 €
------------------------------------	-----------------------

AFFECTATION	
Compte D001	691 137,62 €
Compte R002	1 969 824,04 €

INVESTISSEMENT	
----------------	--

Recettes de l'exercice	13 917 718,15 €
Dépenses de l'exercice	14 118 388,32 €
Résultat de l'exercice 2023 (A')	-200 670,17 €

Résultat reportés (B')	-1 298 025,67 €
Intégration de résultat Budgets annexes clôturés	807 558,22 €

Solde d'exécution d'investissement cumulé D001 (=A'+B')	-691 137,62 €
--	----------------------

Solde des restes à réaliser	1 761 380,34 €
-----------------------------	----------------

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Affecte les résultats du compte administratif 2023 du budget principal comme suit :

Report au D001 (investissement) : 691.137,62 €
Report au R002 (fonctionnement) : 1.969.824,04 €

Article 2 : Le Maire et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait en l'hôtel de ville, le neuf avril deux mille vingt-quatre.

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 9 avril 2024

Le Maire Adjoint,
Alain ROCHET



Le secrétaire de séance,
Henri UNINSKI

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte le après transmission en Préfecture le après publication le 17/4/2024 ou après notification le

Accusé de réception en préfecture
009-210902250-20240409-5-7-DE
Date de réception préfecture : 12/04/2024